

Dewar, Helen. *Disputing New France. Companies, Law, and Sovereignty in the French Atlantic, 1598-1663*. Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2022, 350 p.

Éric Roulet

Volume 77, Number 1-2, Summer–Fall 2023

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1111408ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1111408ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Roulet, É. (2023). Review of [Dewar, Helen. *Disputing New France. Companies, Law, and Sovereignty in the French Atlantic, 1598-1663*. Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2022, 350 p.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 77(1-2), 185–188. <https://doi.org/10.7202/1111408ar>

s'agit-il toutefois ici d'un manque de conservation d'archives pertinentes: les institutions n'ayant pas vraiment duré, la documentation les concernant est probablement éparse et peu abondante, ce qui est souvent le cas pour des initiatives privées du genre. Difficile d'éplucher des archives inexistantes. À ce titre, on ne peut que louer les auteurs pour avoir fait ressortir l'information qu'ils ont pu trouver, mais cela n'excuse pas la pauvreté de l'analyse de fond et le manque de contextualisation.

C'est en cela que la troisième partie, qui a pu bénéficier d'un complément d'entrevues avec des personnes ayant vécu l'époque, est plus riche sur le plan analytique; elle cherche également à différencier les services aux personnes sourdes issues des milieux anglophone et francophone. On y voit également un regard qui s'étend davantage à l'ensemble des Maritimes, étant donné que l'institution est dorénavant située à Amherst dans l'isthme de Chignectou. L'ouvrage situe également cette initiative d'éducation des personnes sourdes dans la perspective plus large des philosophies pédagogiques de l'époque, qui s'orientent davantage vers une approche d'éducation spécialisée basée sur un modèle de déficience qui n'est pas unique au Nouveau-Brunswick. Il réserve un court chapitre pour aborder la situation particulière des personnes sourdes d'ascendance francophone et de leur dispersion au début des années 1990.

On salue donc la publication d'un ouvrage en français sur l'éducation des personnes sourdes hors Québec qui ouvre la porte sur l'histoire des communautés sourdes à la grandeur du pays. Le volume ne compte que 130 pages de texte, ce qui en fait, malgré ses faiblesses, une introduction utile et abordable au sujet. On ne peut qu'espérer que cela invite à poursuivre la recherche dans ce domaine afin d'enrichir l'analyse de fond.

Stéphane-D. Perreault
Collège polytechnique de Red Deer

Dewar, Helen. *Disputing New France. Companies, Law, and Sovereignty in the French Atlantic, 1598-1663*. Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2022, 350 p.

L'expression de la souveraineté des États outre-mer à l'époque moderne a connu depuis une vingtaine d'années de nombreux travaux qui en ont renouvelé en profondeur l'approche. C'est à cette histoire que s'attache Helen Dewar dans cet ouvrage consacré à la Nouvelle-France du premier 17^e siècle, avant la fondation de la Compagnie des Indes occidentales par

Jean-Baptiste Colbert. Mais ce n'est qu'un des fils suivis car son ambition, comme on le voit dans le sous-titre *Companies, Law and sovereignty in the French Atlantic* et dans son introduction, est d'embrasser des travaux relevant de disciplines différentes (économie, politique, droit) et de champs d'études souvent séparés: la formation de l'État moderne, l'expansion européenne, l'histoire de l'empire et le développement à grande échelle des organisations de type capitaliste, qu'elle convoque dans un examen approfondi mettant en lumière les liens unissant toutes ces approches comme autant de facettes d'une même question. Si l'intention n'est pas nouvelle, car elle s'inscrit finalement dans les nouvelles tendances de l'histoire de l'Atlantique, Helen Dewar sait dans le même temps ne pas trop embrasser afin de garder le fil de sa démonstration et de nous livrer une étude avec clarté et exigence. Elle s'appuie pour cela sur une riche bibliographie tant en langue anglaise qu'en langue française, qu'elle sait mobiliser au mieux, et sur de nombreuses archives. Elle donne dans ce livre l'aboutissement de sa réflexion sur la place des compagnies dans l'expression de la souveraineté des États, réflexion menée depuis des années et ponctuée de plusieurs articles dont elle reprend ici une partie des propos. Elle les réagence en suivant une trame chronologique classique découpée en six chapitres, pour bien saisir les tenants et les aboutissants du rôle des compagnies mais aussi les tâtonnements de la monarchie dans sa recherche d'une formule propre à satisfaire ses ambitions.

Le premier chapitre présente le contexte politico-économique et la culture du privilège en France à l'époque d'Henri IV, quand la fin de la guerre civile, la pacification du royaume après l'édit de Nantes (1598) et le rétablissement de l'État permettent le retour des Français en Amérique du Nord. Le privilège constitue l'essentiel de l'appui donné aux entreprises vers la Nouvelle-France et guide les premiers pas de Dugua de Mons et de Samuel Champlain. Le deuxième chapitre est consacré aux rivalités entre les différents acteurs sur le terrain et en métropole, à la question de l'étendue des pouvoirs de Champlain et des associés, ainsi qu'à la place contrariée tenue par le vice-roi de la Nouvelle-France, Condé (p. 66). Les conflits d'autorité constatés illustrent la complexité de l'édifice sinon voulu du moins orchestré par la monarchie. Le troisième chapitre pose la question de la domination maritime et territoriale, car il ne saurait y avoir de territoire ultra-marin sans une domination maritime et une marine. Pour Helen Dewar, ce premier modèle n'atteint pas ses objectifs à cause de la concurrence entre la Compagnie de Montmorency et la Compagnie de Rouen et Saint-Malo et est revu en profondeur par l'État à partir de 1621

(p. 122). C'est tout l'objet du quatrième chapitre. Le doute est jeté sur les protestants qui pourtant occupent une place assez essentielle dans le processus d'expansion outre-mer. Le cinquième chapitre s'ouvre sur la solution trouvée par la monarchie pour remédier à ces désordres, à savoir la fondation en 1627 de la Compagnie de la Nouvelle-France à qui est confiée la conduite sur place de toutes les opérations. Cette période s'accompagne aussi d'un plus grand zèle religieux avec l'affirmation de la catholicité (p. 125) et l'interdiction du passage des protestants en Nouvelle-France – ils seront en 1635 interdits du passage aux Antilles, quoiqu'avec peu de succès. L'évangélisation des Autochtones, qui apparaît depuis le début de l'aventure canadienne comme un marqueur de la présence française, se renforce graduellement pour occuper une place centrale. Le sixième chapitre clôt la réflexion avec une analyse des modes de gouvernance des territoires de la Nouvelle-France, et le constat d'une forme de délégation de souveraineté par la monarchie au profit de la Compagnie, ce qui n'exclut pas certains abus et de nouvelles difficultés.

Plusieurs points soulevés par Helen Dewar méritent l'attention. Nous en retiendrons deux ici. Le premier est le rôle essentiel du cardinal de Richelieu dans cette aventure de la Nouvelle-France, sans parler de son implication directe et financière. Il a voulu très tôt lancer le royaume dans le grand commerce, avec tout ce que cela implique, en favorisant des compagnies universelles. Cela n'a pas rencontré l'écho souhaité. Il s'est donc tourné vers de petites compagnies par espaces géographiques. Faut-il en conclure que la vision globale disparaît? Il semble bien, à lire Helen Dewar, que cette ambition demeure malgré tout, dans la mesure où le projet maritimo-colonial-commercial est porté par un seul homme, le cardinal de Richelieu, qui à force de charges et de titres (grand-maître, chef et surintendant général de la navigation et du commerce de France, gouverneur du Havre, entre autres) assure la supervision de toutes ces opérations qu'il a comprises comme complémentaires et indissociables, dûment aidé et secondé dans cette tâche par Jean de Lauson. C'est Richelieu qui donne une forme d'unité à l'action de l'État, sans aller jusqu'à dire qu'il avait de grands desseins, selon l'expression consacrée, ou qu'il avait tout dûment pensé et réfléchi.

L'autre grand mérite de l'ouvrage d'Helen Dewar est de tenter d'explorer l'expression de la souveraineté à plusieurs échelles: atlantique, continentale et régionale, en privilégiant les comparaisons avec les autres compagnies françaises existant en Amérique, notamment sa contemporaine, la Compagnie des îles de l'Amérique (p. 232-233). Leurs structures comparables suggèrent un modèle de compagnie qui accompagne les velléités du pouvoir,

qui tout en déléguant à des particuliers la conduite des opérations de peuplement et de commerce, vise à confier des tâches régaliennes comme l'exercice de la justice, la définition des impôts et même le soin de faire des armes et des munitions. Il ne s'agit pas de concession mais véritablement d'une forme de délégation de souveraineté, les compagnies étant en l'espèce les seuls décideurs, nommant tous les agents sur place, qu'ils relèvent du commerce ou de la justice.

Le livre d'Helen Dewar nous invite finalement à comprendre le processus complexe qui conduit la monarchie d'Henri IV à Louis XIV à privilégier pour l'expression de son autorité en matière maritime et commerciale des petites sociétés avec des privilèges puis des compagnies à charte disposant de toute son autorité. La politique française s'avère ainsi construite au fur et à mesure des expériences, mais aussi au fur et à mesure de l'affirmation sur place de son autorité. Il y a un temps des précurseurs et un temps de la consolidation. Les années 1660 apparaissent comme un nouveau tournant signant un contrôle plus direct par la monarchie. Cela montre qu'au-delà de la réflexion générale sur l'exercice de la souveraineté il convient d'interroger les temporalités.

Éric Roulet

Université du Littoral Côte d'Opale

Dumont, Micheline. *De si longues racines. L'histoire d'une historienne*. Montréal, Remue-ménage, 2022, 272 p.

Micheline Dumont prend ici la plume pour raconter l'histoire de son émancipation et celle des femmes du Québec dans un récit très personnel. À travers ce voyage dans le temps, l'historienne ouvre sa boîte aux souvenirs et explore les racines de son destin de femme et de son engagement féministe (p. 267).

Dotée d'une mémoire fabuleuse, Dumont décrit, à la façon d'une toile impressionniste, par petites touches, le contexte de sa venue au monde, les premières années de vie, son éducation familiale et son parcours scolaire, puis les combats qu'elle ne cessera de livrer pour accéder au savoir par le biais de l'éducation supérieure, sa carrière sentimentale, la maternité et l'obtention d'un poste au département d'histoire de l'Université de Sherbrooke. Cette façon de raconter l'histoire, à la fois intime et politique, illustre bien comment les matériaux d'une vie peuvent être utilisés comme révélateurs des grands enjeux sociopolitiques du moment.